



2 Nos partenaires en politique étrangère

- « Aucun homme n'est une île », écrivait John Donne au XVII^e siècle. De même, dans le monde actuel, il y a peu de choses qu'un État puisse accomplir en faisant cavalier seul.
- Plus que jamais, nous devons faire appel aux institutions multilatérales en place. Mais nous devons aussi nous associer à d'autres États qui partagent nos vues, à l'intérieur comme à l'extérieur de ces institutions, pour mettre nos ressources en commun et étendre notre influence. Nous devons aussi coopérer avec les organisations non gouvernementales (ONG), le secteur privé et d'autres acteurs non étatiques.
- Nous entretenons de solides relations avec un grand nombre d'autres pays et divers organismes internationaux pour trouver des solutions aux problèmes qui touchent la communauté des nations, y compris le Canada lui-même.
- Le Canada est membre des Nations Unies et de bon nombre de ses organismes spécialisés, du Conseil de l'Arctique, de la Francophonie, du Commonwealth, de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), du G8, du Forum de coopération économique Asie-Pacifique (APEC), de l'Organisation des États américains (OEA) et d'autres organisations multilatérales.
- En collaborant avec ces organisations internationales, le Canada fait en sorte que ses valeurs, ses intérêts et ses ressources sont reconnus partout dans le monde.

Le Canada et les Nations Unies

- En 1945, le Canada était au nombre des 50 pays réunis à San Francisco pour créer une nouvelle organisation mondiale qui aurait pour mission d'œuvrer en faveur de la paix et de la sécurité, d'encourager la coopération internationale afin de résoudre les problèmes économiques, sociaux et humanitaires, et de promouvoir la culture et le respect des droits de l'homme.
- Plus d'un demi-siècle plus tard, l'ONU reste un élément central de la politique étrangère du Canada.